

EMILE FAGNART

(1896)

FAGNART, *Émile-Fernand-Désiré*, naquit à Blicquy (Hainaut), le 10 juin 1866. Il fit ses humanités grecques-latines au Petit-Séminaire de Bonne-Espérance de 1877 à 1883. Il s'y distingua surtout dans les sciences mathématiques, dont il devait faire ultérieurement l'objet spécial de ses études.

Entré en 1883 à l'École normale des sciences annexée à l'Université de Gand, il en sort, le 31 juillet 1886, porteur du diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les sciences physiques et mathématiques. L'année suivante, il conquiert avec la plus grande distinction le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques.

Après avoir occupé pendant quelques mois un poste d'ingénieur dans un établissement métallurgique, il entre en 1889 dans la carrière de l'enseignement qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort.

Après avoir professé deux ans au Collège communal de Nivelles, il est nommé en 1891 professeur de mathématiques supérieures à l'Athénée royal de Gand. L'arrêté royal du 17 octobre 1896 lui ouvre l'enseignement supérieur en le chargeant des fonctions de répétiteur des cours d'analyse infinitésimale, de mécanique et de calcul des probabilités, aux sections préparatoires du Génie civil et des Arts et Manufactures annexées à l'Université de Gand. Un arrêté royal du 19 octobre 1899, le déchargea de ces répétitions, sauf de celles du cours de calcul des probabilités, et lui confia celles des cours d'algèbre, de géométrie analytique, de calcul infinitésimal et de mécanique analytique, à la section des constructions civiles de l'École préparatoire du Génie civil.

Tout en conservant ces attributions qu'il n'abandonna qu'à la fin de l'année 1905, il occupait depuis le début de l'année académique 1898-1899, la chaire de méthodologie mathématique, délaissée par M. le professeur Dauge. Ce fut la seule chaire de mathématiques proprement dites qu'il occupa.

Ses goûts le portaient moins vers les spéculations de la science pure que vers les applications auxquelles elle se prête. Dès 1896, il annonçait quelles devaient être ses études de prédilection en publiant dans la revue *Mathesis* (pages 64 à 67) une note *sur le calcul des annuités viagères*. Cantonné désormais dans le domaine de l'arithmétique financière et des assurances, il y acquit bientôt une réputation méritée. Dans le praticien se révélait toujours l'homme de haute culture scientifique et de solide formation mathématique. La création de cours supérieurs de commerce à l'Université de Gand lui permit de mettre au service du haut enseignement les connaissances spéciales qu'il possédait. Un arrêté royal du 26 octobre 1903 le chargea de faire, dans la Faculté de droit, le cours de comptabilité et de science financière commerciales et, à l'École spéciale des Arts et Manufactures, le cours facultatif de comptabilité industrielle et commerciale, ainsi que les conférences facultatives sur l'administration commerciale et industrielle.

Quand les cours de commerce donnés à la Faculté de droit furent transférés à l'École spéciale de commerce annexée à la même Faculté, Fagnart fut chargé, en outre, de la direction du « bureau commercial » (arr. royal du 12 janvier 1907). Enfin, un arrêté royal du 4 mars 1908 lui confia le cours d'exercices d'applications mathématiques inscrit au programme de la licence en sciences commerciales et financières.

Professeur extraordinaire à la Faculté des sciences, le 8 octobre 1901, il fut élevé à l'ordinariat par l'arrêté royal du 25 octobre 1906.

Fagnart est mort inopinément, le 6 mai 1912, frappé en pleine activité, au moment où, riche de savoir et d'expérience, il allait donner la pleine mesure de son talent. Il laisse inachevé

un livre sur la partie mathématique de la science financière. Il n'en a publié que le chapitre relatif aux « opérations financières à long terme » sous forme d'articles dans la *Revue pratique des sciences commerciales*, années 1903-1904, 1904-1905 et 1905-1906.

Son principal ouvrage est le *Traité d'arithmétique commerciale à l'usage de l'enseignement et du haut commerce*, qu'il édita en 1906, avec la collaboration de M. Th. Klompers, directeur-général de l'enseignement moyen. Il rédigea la partie relative aux opérations de change et de bourse. Ce livre fut l'objet d'appréciations élogieuses (cf. compte rendu dans *Mathesis*, 1907, p. 242). Fagnart est encore l'auteur d'une note intitulée : *Projet d'emprunt à lots. Calcul à faire pour établir le plan d'un emprunt à lots connaissant l'annuité*, parue dans le *Bulletin de l'Association des actuaires belges*, n° 12, 15 septembre 1903, pages 7 à 13, et de divers comptes rendus publiés dans la revue *Mathesis* et la *Revue des questions scientifiques*.

CHARLES DE LANNOY.

